

CYCLE : FINANCE INTERCOMMUNALE

Maîtriser les nouveaux enjeux financiers et réglementaires

3 JOURS, 21 HEURES

CODE : GCY02

Objectifs de la formation

- Comprendre les principes sous-jacents de la fusion des communes
- Identifier et gérer les impacts organisationnels, juridiques et financiers de cette nouvelle organisation
- Savoir quelle est la marche à suivre et quels sont les schémas gagnants de ces nouvelles organisations territoriales
- Maîtriser les enjeux de la gestion financière intercommunale
- Appréhender les principales ressources et charges
- Cerner les leviers à votre disposition pour dégager des marges de manœuvre

Animée par

- **COBLENTZ Jean-Pierre**
Directeur Associé de Stratorial Finances,
- **LANDOT Eric**
Avocat au barreau de Paris,
LANDOT ET ASSOCIÉS

Public concernés

- E lus nationaux et locaux ; Directeurs et responsables des Finances locales ; Membres d'associations de collectivités locales

Dates

Critères d'admission

MODULE 1

Communes nouvelles et fusion de Communes

- 1 jour - 7 heures
- [Voir le détail de cette formation](#)

MODULE 2

La gestion financière intercommunale

- 2 jours - 14 heures
- [Voir le détail de cette formation](#)

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos cycles sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les cycles sont déroulés en présentiel ou en classe virtuelle et étayés, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage